

Zone Portuaire Écorhéna – Port Rhénan de Colmar Neuf-Brisach

Les dossiers de candidatures devront parvenir, **avant la date limite du 31/12/2026**, à

PORT RHENAN DE COLMAR NEUF-BRISACH
Zone Portuaire
68600 VOLGELSHEIM
A l'attention de Christine Wustmann

Ou par mail

à christine.wustmann@port-rhenan.fr,

Les dossiers de candidature devront contenir les éléments listés ci-après :

<u>PRESENTATION GENERALE DE L'ENTREPRISE / DU GROUPE</u>
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE, SES METIERS
LISTE DE SES IMPLANTATIONS
SA STRATEGIE
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL
<u>PRESENTATION DE L'ACTIVITE PROJETEE</u>
ACTIVITE ENVISAGEE / MOTIVATION DE L'IMPLANTATION SUR LE PORT / INTERET ET ADEQUATION DU PROJET AVEC LA VOCATION DU SITE
REFERENCES / EXPERIENCES SIMILAIRES DURANT LES 5 DERNIERES ANNEES DEMONTRANT L'APTITUDE DU CANDIDAT A EXERCER L'ACTIVITE PROPOSEE
<u>SUR L'ENTITE QUI SERAIT SIGNATAIRE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION</u>
NOM
SIEGE SOCIAL
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES STES OU EQUIVALENT SI STE NON FRANÇAISE
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL
IDENTITE DE TOUS LES ACTIONNAIRES / ASSOCIES AVEC % DE PARTICIPATION
3 DERNIERS BILANS DE L'ENTITE SIGNATAIRE
SI APPARTENANCE A UN GROUPE : 3 DERNIERS BILANS CONSOLIDES DU GROUPE

<u>SUR LA CONVENTION D'OCCUPATION</u>
DATE D'EFFET SOUHAITEE DE LA COT
DUREE DE LA COT SOLLICITEE
MONTANT DE LA REDEVANCE PROPOSEE (en € / m ² / an pour les terre-pleins ou € / ml / an pour les quais)
<u>TRAFICS PREVISIONNELS GENERES PAR L'ACTIVITE POUR LES 5 PREMIERES ANNEES</u>
NBRE DE TONNES / AN / MODE DE TRANSPORT (fluvial / rail / route)
NBRE DE CONTENEURS / AN (fluvial / rail)
<u>SUR LA PARCELLE DEMANDEE</u>
SURFACE SOUHAITE
LISTE DETAILLEE DES TRAVAUX PREVUS AVEC LE MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ET LA DUREE D'AMORTISSEMENT POSTE PAR POSTE
DESCRIPTIF TECHNIQUE DES TRAVAUX / CONSTRUCTIONS ENVISAGES, Y/C CLOTURE
MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PREVUES (EAUX USEES & PLUVIALES, PROTECTION DES SOLS/SOUS-SOLS, PROTECTION DE L'AIR/GESTION DES POUSSIERES, GESTION DES DECHETS ...)
DETAIL DES AUTORISATIONS D'EXPLOITATION QUI SERONT NECESSAIRES
AMENAGEMENTS PAYSAGERS PREVUS
VUE 3D DE LA PHASE FINALE DU PROJET SI DISPONIBLE
DELAI DE REALISATION DES INVESTISSEMENTS / PHASAGE
DATE PREVISIONNELLE DE MISE EN EXPLOITATION DU SITE
NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS QUI SERONT CREES PAR L'ACTIVITE

RAPPEL DES CRITERES DE SELECTION

Intérêt et adéquation du projet avec la vocation du site (utilisation de la voie d'eau et/ou production de services aux entreprises du secteur et/ou mise en place d'activités portuaires durables et responsables, etc)	4 points
Aptitude du candidat dans l'exercice de l'activité proposée (références / expérience)	4 points
Niveau de maturité du projet du candidat	4 points
Solidité financière du candidat	3 points
Surface demandée	3 points
Redevance proposée, si proposition de redevance supérieure au tarif public	2 points

Pour toute question, vous pouvez contacter Christine Wustmann au 07 86 85 98 58 ou par mail à christine.wustmann@port-rhenan.fr.